



Reprise de travail au bout de 3 ans d'arrêt

Par **lechat philippe**, le **18/09/2009** à **15:31**

Bonjour,

Après 3 ans d'arrêt de maladie pour dépression sévère je dois reprendre mon travail le 01/09/09

je voudrais savoir si en cas de rechute au bout de combien de temps la secu peut elle me payer ainsi que ma mutuelle (1 mois , 2 mois, 3 mois) De plus mon employeur est situé a Paris et j habite dans la charente maritime dans la ville dde Saintes . Sont ils en droit de me faire travailler a paris alors que je n'ai plus d attache ni de famille pour m'heberger

Vous remerciant de votre réponse et de votre gentillesse recevez mes salutations les plus distinguées